



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Salle Laure-Gaudreault, 5^e étage, centre administratif

Séance ordinaire du 29 août 2018 (19 heures)

– 1^{re} séance –

- PRÉSENTS :**
- Mmes Catherine Harel Bourdon, présidente
Marie-José Mastromonaco, vice-présidente et commissaire,
Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (11)
Chantal Jorg, commissaire, Cartierville–Ahuntsic-Ouest (01)
 - MM. Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est–Saint-
Michel (02)
Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault –
Parc-Extension (03)
Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie–
Rosemont-Ouest (04)
Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont (05)
Léo Lavoie, commissaire, Mercier (06)
 - Mme Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)
 - M. Ben Valkenburg, commissaire, Plateau–Mile End (08)
 - Mmes Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie (09)
Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest (10)
 - M. Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges (12)
 - Mmes Mélanie Robinson, commissaire représentant le comité de
parents (primaire)
Julie Wagner, commissaire représentant le comité de parents
Julia Druliolles, commissaire représentant le comité de
parents (EHDAA)
 - M. Marcel Lauzon, commissaire représentant le comité de
parents (secondaire)

**Sont aussi
présents :**

- M. Robert Gendron, directeur général
- M^e Geneviève Laurin, secrétaire générale
- Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
- Mme Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement

- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unités, unité 1 et directeur du Service du développement et de l'innovation professionnelle
 - Benoît Thomas, directeur au Bureau des directions d'unités, unité 2
 - Mmes Julie Belhumeur, directrice au Bureau des directions d'unités, unité 4
 - Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unités, unité 5
 - MM. René Morales, directeur du Service du secrétariat général
 - Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire
 - Mme Maryse Tremblay, directrice des Services éducatifs
 - M. Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève
 - M^c Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences
 - M. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles
 - Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de l'information
 - MM. Benoît Choinière, directeur du Service des ressources financières
 - Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des ressources matérielles
 - Mmes Karine Fournier, analyste à la Direction générale
 - Lynda Emond, technicienne au Service des technologies de l'information

Mot de la présidente

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Mme Catherine Harel Bourdon, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la première séance du Conseil des commissaires de l'année 2018-2019. Elle souhaite à tous une bonne rentrée scolaire et invite M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, à présenter le plan d'engagement vers la réussite de la CSDM, plan adopté par le Conseil des commissaires à la séance du mois de juin 2018 et approuvé par la suite au cours du mois d'août par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx.

Présentation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSDM

Conformément aux nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, présente à la population le contenu du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM qui a pris effet le 1^{er} juillet 2018.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

DG-01-379 Direction générale – personnel-cadre – poste de coordonnateur au Bureau de l'audit interne, de l'éthique et des enquêtes – évaluation finale – année 2018-2019

DG-05-166 Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – capacité d'accueil – demande d'ajouts d'espace au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – 2018-2019

DG-05-167 Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – demande d'allocations pour les investissements en formation professionnelle – mesure 50512 – plan québécois des infrastructures 2019-2019

A-33-1246 Service des ressources matérielles – École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEMM) – location au 2350, rue Dickson pour les besoins de l'EMEMM – amendement au bail en vue d'une prolongation

– retirer les articles suivants :

A-33-1251 Service des ressources matérielles – demandes d'allocations pour les investissements en formation professionnelle – mesure 50512 – plan québécois des infrastructures 2019-2029

A-34-3094 Service du secrétariat général – mise à jour du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM – version pour consultation

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018

- 4- Période réservée au public
- 5- Période réservée aux audiences
- 6- Avis de proposition des commissaires
- 7- DG-01-379 Direction générale – personnel-cadre – poste de coordonnateur au Bureau de l’audit interne, de l’éthique et des enquêtes – évaluation finale – année 2018-2019
- 8- DG-02-434 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – postes de direction adjointe – évaluation finale – année 2018-2019
- 9- DG-02-435 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – postes de direction – évaluation finale – année 2018-2019
- 10- DG-05-166 Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l’efficacité opérationnelle – capacité d’accueil – demande d’ajouts d’espace au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) – 2018-2019
- 11- DG-05-167 Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l’efficacité opérationnelle – demande d’allocations pour les investissements en formation professionnelle – mesure 50512 – plan québécois des infrastructures 2019-2019
- 12- A-32-191 Service des technologies de l’information – personnel cadre – poste de directrice adjointe du Bureau des systèmes d’information – évaluation finale
- 13- A-33-1244 Service des ressources matérielles – programmation et plan directeur d’investissement 2018-2023
- 14- A-33-1246 Service des ressources matérielles – École des métiers de l’équipement motorisé de Montréal (EMEMM) – location au 2350, rue Dickson pour les besoin de l’EMEMM – amendement au bail en vue d’une prolongation
- 15- A-34-3130 Service du secrétariat général – calendrier des séances du Conseil des commissaires et du comité exécutif – année scolaire 2018-2019 – modification au calendrier

- 16- A-34-3131 Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique – plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019
- 17- A-34-3132 Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique – plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019
- 18- A-34-3133 Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique – plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019
- 19- Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1 :
- a) DG-01-378 Direction générale – nomination à un poste de direction générale adjointe – service de la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement
 - b) A-29-1872 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe des établissements pour l'année scolaire 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 2
 - c) A-29-1873 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 3
 - d) A-29-1893 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 4
 - e) A-29-1895-A Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – nomination au poste de coordination du Bureau du recrutement
 - f) A-29-1896 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – école Léonard-De Vinci et école Montcalm
 - g) A-31-3526 Service des ressources financières – nomination au poste de direction adjointe du service – année scolaire 2018-2019

- h) A-32-190 Service des technologies de l'information – personnel cadre – nomination au poste de directeur adjoint du Bureau des infrastructures et du centre de services
 - i) A-33-1225 Service des ressources matérielles – Centre administratif et annexe – signature d'un bail pour la location de stationnement supplémentaire suite à la location du bureau situé au 110, boulevard Crémazie Ouest
 - j) A-33-1236 Service des ressources matérielles – nomination au poste de coordonnateur du Bureau de l'entretien des bâtiments
 - k) A-33-1240 Service des ressources matérielles – signature d'un bail entre la CSDM et le Groupe Laberge en faveur de l'École des métiers de la construction de Montréal pour l'aménagement d'un point de service pour le programme de calorifugeage à Québec
 - l) A-34-3128 Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève de la formation générale des jeunes – recommandations du comité
 - m) A-34-3129 Service du secrétariat général – nomination au poste de direction adjointe au Service du secrétariat général, Bureau des communications et de la participation citoyenne
 - n) A-34-3134 Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève de la formation générale des jeunes – recommandations du comité
- 20- Information :
- a) INF-765 Ajout de protéines végétales au menu offert par la CSDM
 - b) INF-766 Résolution du CCSEHDAA sur l'équité de la répartition des ressources
 - c) INF-767 Résolution conjointe des conseils d'établissement des écoles Saint-Pierre-Apôtre, De L'Étincelle et Irénée-Lussier
 - d) INF-768 Appui à la résolution d'urgence relative à la violence sexuelle en milieu scolaire adopté par le Conseil des commissaires de la CSDM lors de la séance du 25 avril 2018
 - e) INF-769 Webdiffusion des séances du Conseil des commissaires – suivi et statistiques
 - f) INF-770 Bilan des comités institutionnels 2017-2018

- g) INF-773-A Rapport annuel du comité d'Audit 2017-2018
- h) A-31-3563 Paramètres budgétaires 2018-2019 – analyse des écarts
- i) INF-774 Informations complémentaires au rapport A-31-3514 présenté à la séance du Conseil des commissaires du 20 juin 2018

21- Proposition des commissaires

- a) CC-C-2 Proposition d'urgence de la présidente Catherine Harel Bourdon et de la commissaire Violaine Cousineau sur les mesures à adopter en cas de canicule
- b) CC-M-282 Proposition d'urgence de la présidente Catherine Harel Bourdon – décret 753-2018 – rémunération des commissaires
- c) CC-I-83-A Proposition du commissaire Jean-François Gosselin d'appui de la Commission scolaire de Montréal à la « Campagne 5-10-15 » et de sensibilisation des partenaires et fournisseurs de services

22- Période réservée aux commissaires

23- Période réservée à la Direction générale

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, est adoptée à l'unanimité par les membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 20 juin 2018.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018 étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, est adoptée à l'unanimité par les membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 20 juin 2018.

4.

Période réservée au public

a) Salle de concert à l'école Joseph-François-Perrault

M. Ron Fitzsimmons s'informe des nouveautés dans le dossier de la salle de concert de l'école Joseph-François-Perrault. Il soulève son questionnement sur les sommes reçues à ce jour et sur les gestes à poser en vue d'obtenir les sommes manquantes. Mme Harel Bourdon précise que la somme de quatre millions de dollars a été reçue par la CSDM et que le projet prévu devrait en coûter plus de 28 millions. Elle lui fait part d'une rencontre qui s'est tenue au ministère de la Culture avec le directeur de l'école et le directeur de I Musici pour une présentation des grandes lignes du projet. Elle mentionne que le travail est à poursuivre avec différents partenaires en vue d'aller chercher l'appui de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec, tant au regard de l'éducation que de la culture ainsi que du gouvernement canadien. Elle précise que ce dossier est à suivre au cours des prochains mois. La présidente remercie M. Fitzsimmons pour sa présence à chaque séance du Conseil et pour sa ténacité dans ce dossier.

b) École dans le quartier Griffintown

Mme Valérie Boucher et M. Étienne Le Nigen, membres du Collectif pour une école primaire publique à Griffintown, souhaitent obtenir de l'information au sujet d'une école primaire dans leur quartier. Mme Boucher demande au Conseil si un projet d'école primaire dans le quartier Griffintown sera soumis dans la demande d'ajout d'espace de la CSDM qui sera envoyée au ministère en 2018-2019 et si le projet d'agrandissement d'une école dans le quartier La Petite-Bourgogne a été mis de côté, car il ne semble pas, selon elle, une solution au problème pour l'instant. M. Le Nigen aborde le besoin criant de services publics dans Griffintown. Il aimerait savoir où en sont les discussions entre l'arrondissement et la CSDM et demande également si une demande formelle de la CSDM a été faite afin de préparer le terrain pour une école à Griffintown, école incluant des services publics pour les citoyens. Les deux intervenants déposent un document présentant un projet réalisé par un enseignant de l'Université Laval et ses étudiants pour illustrer ce à quoi pourrait ressembler une école dans Griffintown.

La présidente aborde l'importance des deux projets, celui d'une école dans le quartier Griffintown et l'agrandissement de l'école La Petite-Bourgogne, vu l'importante hausse du nombre d'élèves prévue considérant le développement résidentiel dans ces quartiers. Elle mentionne avoir communiqué avec M. Benoit Dorais, le maire de l'Arrondissement du Sud-ouest, afin de lui faire part de la situation et de l'importance

de prioriser, dans le zonage municipal, des espaces pour les besoins scolaires. Elle mentionne l'entente de principes liant les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal et la Ville de Montréal pour le partage d'équipement actuel et expose les défis que posent les règles qui diffèrent d'un ministère à l'autre pour l'utilisation des budgets pour les infrastructures. Elle mentionne que la demande d'ajout d'espace pour la CSDM déposé au cours de la séance inclut les projets pour des écoles au sein des deux secteurs et qu'il faudra, si ces projets sont acceptés, faire un avis d'appel d'intérêt pour trouver l'endroit où construire l'école de Griffintown.

5. Période réservée aux audiences

Aucune audience n'est ici présentée.

6. Avis de propositions des commissaires

La commissaire Marie-José Mastromonaco annonce qu'elle déposera une proposition sur les brigadiers scolaires.

Le commissaire Jean-François Gosselin annonce qu'il déposera une proposition au sujet de l'ajout, dans le code d'éthique et de déontologie des commissaires, de balises concernant la civilité des échanges et le respect entre commissaires.

7. Direction générale – personnel-cadre – poste de coordonnateur au Bureau de l'audit interne, de l'éthique et des enquêtes – évaluation finale – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-01-379 en date du 24 août 2018
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période d'essai du personnel cadre d'établissement ou de service;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel-cadre d'établissement ou de service;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués au rapport d'évaluation fourni par le supérieur immédiat;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de **PROLONGER** de six mois la période d'essai de Mme Aichatou Karimou Salifou.

8. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – postes de direction adjointe – évaluation finale – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-434 (version corrigée) en date du 26 septembre 2018 de MM. Frédéric Corbeil et Benoît Thomas et de Mme Julie Belhumeur concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués dans le rapport d'évaluation fourni par le supérieur immédiat ou la supérieure immédiate de chacune des personnes nommées;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER le choix de Mme Madalina Miertescu, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe au Centre Lartigue et au Centre Yves-Thériault;
- 2° de CONFIRMER le choix de M. Luc Pouliot, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM);
- 3° de CONFIRMER le choix de Mme Nathalie Bourget, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'école Saint-Luc;
- 4° de CONFIRMER le choix de Mme Mullie Régis, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'école Saint-Luc;
- 5° de CONFIRMER le choix de M. Jean-Michel Lattaro, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'école Marie-Anne;
- 6° de CONFIRMER le choix de Mme Josée Leroux, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction à l'école De la Petite-Bourgogne;
- 7° de CONFIRMER le choix de Mme Linda Simard, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction à l'école Dollard-des-Ormeaux;
- 8° de CONFIRMER le choix de M. Yann Auclair, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'école Bedford.

9. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – postes de direction adjointe – évaluation finale – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-435 en date du 13 août 2018
de Mmes Francyne Fleury et Guylaine Cormier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués dans le rapport d'évaluation fourni par les supérieures immédiates de chacune des personnes nommées;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER le choix de M. Antonino Papalia, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction à l'école Louisbourg;
- 2° de CONFIRMER le choix de M. Jean-François Dazé, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction à l'école Élan;
- 3° de CONFIRMER le choix de Mme Kathy Lang, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction à l'école Saint-Étienne.

10. Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – capacité d'accueil – demande d'ajouts d'espace au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-05-166 en date du 28 août 2018
de M. David Genesse Bolduc concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) entend rationaliser et maximiser l'utilisation de l'ensemble de son parc immobilier;

CONSIDÉRANT que la CSDM souhaite établir un plan d'aménagement et de gestion de son territoire scolaire en concertation avec les milieux, les quartiers, les arrondissements et la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la population scolaire sur le territoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT l'appel de projets du PQI 2019-2029 à transmettre au Ministère d'ici le 14 septembre 2018;

CONSIDÉRANT les autorisations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) reçues depuis 2011, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI);

CONSIDÉRANT les propositions soumises dans le rapport déposé;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets feront, comme prévu, l'objet de consultations dans le cadre du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI);

CONSIDÉRANT les deux projets d'ajout d'écoles primaires des quartiers 8A Rosemont Ouest et 14A Saint-Henri, Petite-Bourgogne pour lesquels la CSDM ne dispose d'aucuns sites d'implantation;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d'APPROUVER le présent rapport portant sur la demande d'ajout d'espace des projets du tableau de l'annexe 1, qui sera soumis en septembre 2018 au MEES dont l'autorisation est souhaitée au printemps 2019 et de poursuivre la démarche d'information auprès du Ministère sur les enjeux associés aux grands projets immobiliers;
- 2° de MANDATER la direction générale, en collaboration avec le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles pour poursuivre les démarches auprès du MEES concernant le dossier de la capacité d'accueil et de l'ajout d'espace;
- 3° de MANDATER la direction générale, en collaboration avec le Bureau des approvisionnements, le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles de lancer, dans les meilleurs délais, deux appels d'intérêt pour les secteurs « Angus » et «Griffintown » compris respectivement dans les quartiers scolaires 8A Rosemont Ouest et 14A Saint-Henri, Petite-Bourgogne afin d'identifier des sites potentiels d'implantation de nouvelles écoles primaires.

Le commissaire Kenneth George propose d'ajouter l'énoncé suivant à la proposition :

- « 4° de DEMANDER au gouvernement du Québec de donner suite à la lettre de la présidente proposant la création d'un comité de travail, comité composé des commissaires scolaires, de la Ville de Montréal, du gouvernement, de l'archevêché, dont le mandat sera d'assurer une utilisation optimale des immeubles dont ils sont responsables. »

Le commissaire Jean-François Gosselin propose d'ajouter l'énoncé suivant à la proposition :

« 5° de DEMANDER au gouvernement de doubler rapidement l'enveloppe pour les ajouts d'espace afin de répondre aux besoins des Montréalais, d'accepter le dépôt de plans quinquennaux afin de permettre une meilleure planification de l'organisation des services scolaires et de respecter l'ordre des priorités effectué par la Commission scolaire de Montréal, ordre qui reflète les réels besoins des quartiers montréalais. »

Le vote sur la proposition amendée est demandé par la commissaire Violaine Cousineau.

Les commissaires Catherine Harel Bourdon, Marie-José Mastro Monaco, Ben Valkenburg, Jean-Denis Dufort, Jean-François Gosselin, Léo Lavoie, Stéphanie Bellenger Heng, Mohamed Maazami, Chantal Jorg, Mélanie Robinson, Julie Wagner, Julia Druliolles, Marcel Lauzon, Kenneth George, Khokon Maniruzzaman et Diane Beaudet votent pour.

La commissaire Violaine Cousineau vote contre.

La proposition amendée est adoptée par la majorité des commissaires présents.

Il est donc majoritairement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le présent rapport portant sur la demande d'ajout d'espace des projets du tableau de l'annexe 1, qui sera soumis en septembre 2018 au MEES dont l'autorisation est souhaitée au printemps 2019 et de poursuivre la démarche d'information auprès du Ministère sur les enjeux associés aux grands projets immobiliers;
- 2° de MANDATER la direction générale, en collaboration avec le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles pour poursuivre les démarches auprès du MEES concernant le dossier de la capacité d'accueil et de l'ajout d'espace;
- 3° de MANDATER la direction générale, en collaboration avec le Bureau des approvisionnements, le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles de lancer, dans les meilleurs délais, deux appels d'intérêt pour les secteurs « Angus » et « Griffintown » compris respectivement dans les quartiers scolaires 8A Rosemont Ouest et 14A Saint-Henri, Petite-Bourgogne afin d'identifier des sites potentiels d'implantation de nouvelles écoles primaires;
- 4° de DEMANDER au gouvernement du Québec de donner suite à la lettre de la présidente proposant la création d'un comité de travail, comité composé des commissaires scolaires, de la Ville de Montréal, du gouvernement, de l'archevêché, dont le mandat sera d'assurer une utilisation optimale des immeubles dont ils sont responsables;

- 5° de DEMANDER au gouvernement de doubler rapidement l'enveloppe pour les ajouts d'espace afin de répondre aux besoins des Montréalais, d'accepter le dépôt de plans quinquennaux afin de permettre une meilleure planification de l'organisation des services scolaires et de respecter l'ordre des priorités effectué par la Commission scolaire de Montréal, ordre qui reflète les réels besoins des quartiers montréalais.

11. Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – capacité d'accueil – demande d'allocations pour les investissements en formation professionnelle – mesure 50512 – plan québécois des infrastructures 2019-2029

Document déposé : Rapport DG-05-167 en date du 27 août 2018
de Mme Imane Mouhtij concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en 2016-2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a annoncé la révision de plusieurs programmes en formation professionnelle ainsi que l'ajout d'un nouveau programme;

CONSIDÉRANT qu'il est requis de procéder à d'importants réaménagements en lien avec la révision de ces programmes;

CONSIDÉRANT que le MEES accepte d'analyser les demandes d'allocations même si les travaux sont déjà en cours;

CONSIDÉRANT les différents rapports adoptés par le comité exécutif ou par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la mesure 50512 pour les investissements en formation professionnelle du plan québécois des infrastructures 2019-2029;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles, en collaboration avec la direction de l'unité concernée, à déposer au MEES les demandes d'allocations pour les investissements en formation professionnelle des deux écoles présentées dans ce rapport.

12. Service des technologies de l'information – personnel cadre – poste de directrice adjointe du Bureau des systèmes d'information – évaluation finale

Document déposé : Rapport A-32-191 en date du 10 août 2018
de Mme Lucie Perreault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués dans le rapport d'évaluation fourni par la supérieure immédiate;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de CONFIRMER le choix de Mme Lynn Legault, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de directrice adjointe du Bureau des systèmes d'information au Service des technologies de l'information.

13. Service des ressources matérielles – programmation et plan directeur d'investissement 2018-2023

Document déposé : Rapport A-33-1244 en date du 15 août 2018
de Mme Imane Mouhtij concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la mission éducative de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et l'obligation de maintenir dans tous ses bâtiments un environnement sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage;

CONSIDÉRANT l'envergure du déficit de maintien qui afflige le parc immobilier de la CSDM et le processus de priorisation des projets pilotés par le Service des ressources matérielles en vue de la remise en état des bâtiments scolaires;

CONSIDÉRANT les multiples facteurs difficilement prévisibles qui influencent à la fois le choix des priorités relativement au maintien des bâtiments et le coût des projets;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche actuelle et future au regard du parc immobilier scolaire et l'importance de prendre les devants en amorçant sans tarder la préparation des plans et devis des projets à réaliser à brève échéance;

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre l'amorce rapide de travaux prioritaires financés en 2018-2019 et en 2019-2020 dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien, il faudra solliciter du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une autorisation anticipée;

CONSIDÉRANT le processus administratif pouvant mener à l'obtention d'une subvention, d'une autorisation ou d'un permis en lien avec la réalisation de travaux touchant les ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le rapport A-33-1222 présenté le 20 juin 2018 constituait la version provisoire du plan directeur d'investissement 2018-2019;

CONSIDÉRANT que des modifications ont été apportées à la liste des projets présentée en juin 2018 et que celles-ci sont indiquées au présent rapport;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la programmation de projets 2019-2020 incluse dans le plan directeur d'investissement 2018-2023, que constitue le présent rapport;
- 2° de MANDATER la direction générale pour transmettre au MEES une demande d'autorisation anticipée dans le but d'amorcer rapidement les travaux prioritaires financés en 2018-2019 par la mesure Maintien des bâtiments ou la mesure Résorption du déficit de maintien;
- 3° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à mettre en œuvre immédiatement les projets du présent rapport programmés en 2018-2019, dans l'attente de l'autorisation anticipée du MEES;
- 4° d'AUTORISER l'élaboration des plans et devis des projets du présent rapport programmés en 2019-2020 et qui pourraient devoir être amorcés rapidement, et ce, conformément aux règles budgétaires du MEES;
- 5° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à actualiser l'étendue des travaux des projets déjà inscrits dans la programmation 2018-2019 ou à réaliser d'autres projets prioritaires tirés du plan directeur ou liés à une situation d'urgence, et ce, avec les disponibilités du budget d'investissement et sous réserve de l'approbation préalable du comité exécutif;
- 6° d'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à confier à une firme de professionnels ou à des professionnels de son service le mandat de préparer et de présenter auprès des autorités compétentes, au nom de la CSDM, toute demande de subvention, d'autorisation ou de permis en lien avec la réalisation de travaux touchant les ressources matérielles.

14. Service des ressources matérielles – École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEMM) – location au 2350, rue Dickson pour les besoin de l'EMEMM – amendement au bail en vue d'une prolongation

Document déposé : Rapport A-33-1246 en date du 24 août 2018
de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2006 un bail liant la CSDM et *Jalbec inc.* a été signé pour la location de locaux situés dans l'immeuble sis au 2350, rue Dickson – suite 400, et ce, pour les besoins d'espace de l'EMEMM;

CONSIDÉRANT que depuis la signature du bail initial, cette location s'est renouvelée à plusieurs reprises et arrive à échéance en novembre 2018;

CONSIDÉRANT que lesdits locaux sont toujours requis pour les besoins de l'EMEMM et qu'ils devraient l'être encore pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT que le locateur a proposé à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'amender le bail afin d'y ajouter une quatrième option renouvellement de trois ans et une cinquième option de renouvellement de deux ans pour une durée totale de cinq ans et d'ajuster le loyer actuel à l'IPC;

CONSIDÉRANT que les autres termes et conditions du bail demeurent inchangées;

CONSIDÉRANT l'article 154 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

CONSIDÉRANT le montage financier décrit dans le présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER les signataires désignés de la CSDM à signer, pour les besoins de l'EMEMM, la quatrième option de renouvellement de trois ans au bail liant la CSDM et *Jalbec inc.*, et ce, selon les nouvelles conditions discutées entre la CSDM et le locateur et décrites dans le présent rapport;
- 2° d'AUTORISER l'EMEMM à puiser dans son budget pour les coûts de loyer.

15. Service du secrétariat général – calendrier des séances du Conseil des commissaires et du comité exécutif – année scolaire 2018-2019 – modification au calendrier

Document déposé : Rapport A-34-3130 en date du 9 juillet 2018
de Mme Karine Fournier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'adoption du rapport A-34-3095 (résolution 36) à la séance du Conseil des commissaires du 20 juin 2018, portant sur le calendrier des séances du Conseil des commissaires et du comité exécutif pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la date qui avait été prévue en cas d'ajournement pour la séance du Conseil des commissaires du mois d'octobre 2018 avait été fixée au 31 octobre, fête de l'Halloween;

CONSIDÉRANT la nécessité de déplacer cette date afin que tous les commissaires puissent être présents en cas d'ajournement de séance;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d'ADOPTER la modification visant à déplacer au 30 octobre 2018 la date prévue en cas d'ajournement de la séance du Conseil des commissaires du mois d'octobre 2018 au calendrier des séances du Conseil des commissaires pour l'année 2018-2019.

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose les modifications suivantes :

- ajouter le considérant suivant :
« CONSIDÉRANT que le 30 octobre 2018 est la date réservée pour les élections du comité de parents de la CSDM. »
- modifier la proposition afin qu'elle se lise ainsi :
« 1° d'ADOPTER la modification visant à déplacer au lundi 29 octobre 2018 la date prévue en cas d'ajournement de la séance du Conseil des commissaires du mois d'octobre 2018 au calendrier des séances du Conseil des commissaires pour l'année 2018-2019. »

La proposition de modifications est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle que modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT l'adoption du rapport A-34-3095 (résolution 36) à la séance du Conseil des commissaires du 20 juin 2018, portant sur le calendrier des séances du Conseil des commissaires et du comité exécutif pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la date qui avait été prévue en cas d'ajournement pour la séance du Conseil des commissaires du mois d'octobre 2018 avait été fixée au 31 octobre, fête de l'Halloween;

CONSIDÉRANT la nécessité de déplacer cette date afin que tous les commissaires puissent être présents en cas d'ajournement de séance;

CONSIDÉRANT que le 30 octobre 2018 est la date réservée pour les élections du comité de parents de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ADOPTER la modification visant à déplacer au lundi 29 octobre 2018 la date prévue en cas d'ajournement de la séance du Conseil des commissaires du mois d'octobre 2018 au calendrier des séances du Conseil des commissaires pour l'année 2018-2019.

16. Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique –
plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019

Document déposé : Rapport A-34-3131 en date du 24 août 2018
de M^e Geneviève Laurin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la commissaire à l'éthique a pour mandat d'appliquer le Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et d'imposer des sanctions conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le 20 juillet 2018, M^e Madeleine Lemieux, commissaire à l'éthique mandatée par la CSDM, a soumis au Service du secrétariat général sa décision relativement à la plainte 47-643-3 déposée à l'endroit de la commissaire Stéphanie Bellenger Heng pour présentation au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que la plainte a été jugée recevable et qu'un blâme a été imposé;

Il est DÉTERMINÉ, conformément au Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal :

- 1° de PRENDRE ACTE du dépôt au Conseil des commissaires de la décision rendue le 20 juillet 2018 par M^e Madeleine Lemieux d'imposer un blâme à la commissaire Stéphanie Bellenger Heng.

17. Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique –
plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019

Document déposé : Rapport A-34-3132 en date du 24 août 2018
de M^e Geneviève Laurin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la commissaire à l'éthique a pour mandat d'appliquer le Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et d'imposer des sanctions conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le 24 juillet 2018, M^e Madeleine Lemieux, commissaire à l'éthique mandatée par la CSDM, a soumis au Service du secrétariat général sa décision relativement à la plainte 47-643-9 déposée à l'endroit de la commissaire Stéphanie Bellenger Heng pour présentation au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que la plainte a été jugée recevable et qu'un blâme a été imposé;

Il est DÉTERMINÉ, conformément au Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal :

- 1° de PRENDRE ACTE du dépôt au Conseil des commissaires de la décision rendue le 24 juillet 2018 par M^e Madeleine Lemieux d'imposer un blâme à la commissaire Stéphanie Bellenger Heng.

18. Service du secrétariat général – décision de la commissaire à l'éthique –
plainte contre un commissaire – année scolaire 2018-2019

Document déposé : Rapport A-34-3133 en date du 24 août 2018
de M^e Geneviève Laurin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la commissaire à l'éthique a pour mandat d'appliquer le Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et d'imposer des sanctions conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le 24 juillet 2018, M^e Madeleine Lemieux, commissaire à l'éthique mandatée par la CSDM, a soumis au Service du secrétariat général sa décision relativement à la plainte 47-643-10 déposée à l'endroit de la commissaire Violaine Cousineau pour présentation au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que la plainte a été jugée recevable et qu'un blâme a été imposé;

Il est DÉTERMINÉ, conformément au Code de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal :

- 1° de PRENDRE ACTE du dépôt au Conseil des commissaires de la décision rendue le 24 juillet 2018 par M^e Madeleine Lemieux d'imposer un blâme à la commissaire Violaine Cousineau.

19. Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1

CONSIDÉRANT que, par le règlement R2011-1, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 11 du règlement R2011-1, qui prévoit que le directeur général peut « exercer en lieu et place du Conseil des commissaires ou du comité exécutif, lorsque les circonstances le requièrent, tout pouvoir et prendre toute décision dans l'intérêt de la CSDM [et de] faire rapport à l'instance qui avait le pouvoir de prendre la décision »;

CONSIDÉRANT l'absence d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires entre le 20 juin et le 29 août 2018;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décisions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECEVOIR les rapports de décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 11 du règlement R2011-1 concernant la délégation de pouvoirs au directeur général :

a) Direction générale – nomination à un poste de direction générale adjointe – service de la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement

Document déposé : Rapport DG-01-378 en date du 11 juin 2018
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

1° de NOMMER madame Francyne Fleury au poste de direction générale adjointe au Service de la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement à compter du 13 août 2018;

2° de SOUMETTRE madame Francyne Fleury à une période de probation d’une année conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal* (P2009-2).

b) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe des établissements pour l’année scolaire 2018-2019 – manifestation d’intérêt – bloc 2

Document déposé : Rapport A-29-1872 en date du 20 juin 2018
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

1° de NOMMER les personnes suivantes aux postes de direction des établissements précisés à la date spécifiée :

	PRIMAIRE	DATE
École Jeanne-Leber	Michaël Fortin*	Le 1 ^{er} juillet 2018

	PRIMAIRE	DATE
École Saint-Bernardin	Alexandre De Courcy*	Le 1 ^{er} juillet 2018

	PRIMAIRE	DATE
École Lanaudière	Nathalie Bertrand*	Le 1 ^{er} juillet 2018

2° de NOMMER les personnes suivantes aux postes de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

	FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	DATE
Centre de ressources éducatives et pédagogiques	Valérie Boucher	Le 1 ^{er} juillet 2018

	PRIMAIRE	DATE
École Notre-Dame-du-Foyer	Marie-Claude Chabot*	Le 1 ^{er} juillet 2018

	SECONDAIRE	DATE
École Père-Marquette	Ingrid Cazeau*	Le 1 ^{er} juillet 2018

École Saint-Paul-de-la-Croix	PRIMAIRE Amélie Bélanger Desjarlais**	DATE Du 1 ^{er} juillet au 30 juin 2019
École Marie-Rivier	PRIMAIRE Isabelle Fouillen*	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018
École Honoré-Mercier	SECONDAIRE Anne-Marie Leroux*	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018

3^o de SOUMETTRE les nouvelles nominations (soit celles dont le nom est suivi d'un astérisque) à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la CSDM* (P2009-2).

* Nouvelle nomination

** Nomination temporaire

- c) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 3

Document déposé : Rapport A-29-1873 en date du 27 juin 2018
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

1^o de NOMMER les personnes suivantes aux postes de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

École Iona	PRIMAIRE Julie Hamel*	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018
École Du Petit-Chapiteau	PRIMAIRE Yannick Turcotte*	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018
École Léonard-De Vinci	PRIMAIRE Geneviève Hamel*	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018
École Louis-Colin	PRIMAIRE Brigitte Grignon- Labine	DATE Le 1 ^{er} juillet 2018
Centre Gabrielle-Roy	FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES Christine Clough**	DATE Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018

2^o de SOUMETTRE les nouvelles nominations (soit celles dont le nom est suivi d'un astérisque) à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la CSDM* (P2009-2).

* Nouvelle nomination

** Nomination temporaire

d) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – manifestation d'intérêt – bloc 4

Document déposé : Rapport A-29-1893 en date du 3 juillet 2018 de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

1^o de NOMMER les personnes suivantes aux postes de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

École de l'Étincelle	PRIMAIRE Patrick Simard*	DATE Le 4 juillet 2018
École internationale de Montréal	SECONDAIRE Chantal Laurin*	DATE Le 4 juillet 2018
École internationale de Montréal	PRIMAIRE Nada Céline Haouili**	DATE Du 4 juillet 2018 au 30 juin 2019
École Jeanne-Mance	SECONDAIRE Aline Léveillé**	DATE Indéterminé À compter du 13 août 2018
École Jeanne-Mance	SECONDAIRE Amélie Jetté**	DATE Indéterminé À compter du 13 août 2018
École Louis-Joseph-Papineau	SECONDAIRE Sonia Bond*	DATE Le 4 juillet 2018

2^o de SOUMETTRE les nouvelles nominations (soit celles dont le nom est suivi d'un astérisque) à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la CSDM* (P2009-2).

* Nouvelle nomination

** Nomination temporaire

e) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – nomination au poste de coordination du Bureau du recrutement

Document déposé : Rapport A-29-1895-A en date du 11 juillet 2018
de M^e Joëlle Landry concernant le sujet en référence

1^o de NOMMER Mme Catherine Veilleux au poste de coordination au Bureau du recrutement à partir du 13 août 2018;

2^o de SOUMETTRE Mme Catherine Veilleux à une période de probation d'une année conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal* (P2009-2).

f) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction adjointe pour l'année 2018-2019 – école Léonard-De Vinci et école Montcalm

Document déposé : Rapport A-29-1896 en date du 21 août 2018
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

1^o de NOMMER les personnes suivantes aux postes de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

	PRIMAIRE	DATE
École Léonard-De Vinci	René Deroy*	Le 20 août 2018

	PRIMAIRE	DATE
École Montcalm	Christian Simoneau*	Le 13 août 2018

2^o de SOUMETTRE les nouvelles nominations (soit celles dont le nom est suivi d'un astérisque) à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la CSDM* (P2009-2).

* Nouvelle nomination

g) Service des ressources financières – nomination au poste de direction adjointe du service – année scolaire 2018-2019

Document déposé : Rapport A-31-3526 en date du 28 juin 2018
de M. Benoît Choinière concernant le sujet en référence

1^o de NOMMER madame Lise Bégin au poste de direction adjointe au Bureau de la comptabilité au Service des ressources financières à compter du 6 août 2018;

2^o de SOUMETTRE cette nomination à une période de probation d'une année, débutant le 6 août 2018.

h) Service des technologies de l'information – personnel cadre – nomination au poste de directeur adjoint du Bureau des infrastructures et du centre de services

Document déposé : Rapport A-32-190 en date du 4 juillet 2018
de Mme Lucie Perreault concernant le sujet en référence

1° de NOMMER monsieur Claude Lessard au poste de directeur adjoint au Bureau des infrastructures et du centre de services du Service des technologies de l'information à compter du 6 août 2018;

2° de SOUMETTRE monsieur Claude Lessard à une période de probation d'une année conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal* (P2009-2).

i) Service des ressources matérielles – Centre administratif et annexe – signature d'un bail pour la location de stationnement supplémentaire suite à la location du bureau situé au 110, boulevard Crémazie Ouest

Document déposé : Rapport A-33-1225 en date du 20 juin 2018
de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

1° d'AUTORISER la signature, par les signataires désignés de la CSDM, d'un bail liant la CSDM et *Immeubles Redbourne l'Esplanade Société en Commandite*, pour la location mensuelle de 57 espaces de stationnement, pour un terme pouvant aller jusqu'au 30 juin 2020, selon les conditions décrites dans le présent rapport.

j) Service des ressources matérielles – nomination au poste de coordonnateur du Bureau de l'entretien des bâtiments

Document déposé : Rapport A-33-1236 en date du 5 juillet 2018
de M. Bruno Marchand concernant le sujet en référence

1° de NOMMER monsieur Alexandre Martin, ingénieur, au poste de coordonnateur au Bureau de l'entretien des bâtiments du Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 11 juillet 2018;

2° de SOUMETTRE la nouvelle nomination à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal* (P2009-2).

- k) Service des ressources matérielles – signature d’un bail entre la CSDM et le Groupe Laberge en faveur de l’École des métiers de la construction de Montréal (EMCM) pour l’aménagement d’un point de service pour le programme de calorifugeage à Québec

Document déposé : Rapport A-33-1240 en date du 10 juillet 2018
de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet
en référence

- 1° d’AUTORISER les signataires désignés de la CSDM à signer, pour les besoins de l’EMCM, un bail liant la CSDM et *Groupe Laberge inc.* pour la location du local situé au 1005, avenue Saint-Jean-Baptiste, suite 133, à Québec;
- 2° d’AUTORISER l’EMCM à puiser à même son budget pour les coûts d’installation et de loyer.

- l) Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève de la formation générale des jeunes – recommandations du comité

Document déposé : Rapport A-34-3128 en date du 10 juillet 2018
de M^e Geneviève Laurin et de Mmes Caroline Renaud,
Marie-José Mastromonaco et Mélanie Robinson
concernant le sujet en référence

- 1° de RÉVISER la décision de la direction d’école et de permettre à l’élève de réintégrer l’école à la rentrée scolaire 2019-2020 à la suite de son séjour à l’étranger;
- 2° d’AVISER la direction de l’école de préciser les règles internes au sujet de la passerelle de la 6^e année à la 1^{re} secondaire et d’y INTÉGRER les valeurs et la mission de l’école.

- m) Service du secrétariat général – nomination au poste de direction adjointe au Service du secrétariat général, Bureau des communications et de la participation citoyenne

Document déposé : Rapport A-34-3129 en date du 10 juillet 2018
de M. René Morales concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER madame Caroline Bourgeois au poste de direction adjointe au Service du secrétariat général de la CSDM (Bureau des communications et de la participation citoyenne) à compter du 13 août 2018;
- 2° de SOUMETTRE cette nouvelle nomination à une période de probation prévue à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal (P2009-2)*.

- n) Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève de la formation générale des jeunes – recommandations du comité

Document déposé : Rapport A-34-3134 en date du 23 août 2018 de M^e Geneviève Laurin et de Mmes Sophie Archambault, Mélanie Robinson et de M. Mohamed Maazami concernant le sujet en référence

1^o de MAINTENIR la décision de la direction du Service de l'organisation scolaire.

20. Information :

- a) INF-765 Ajout de protéines végétales au menu offert par la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- b) INF-766 Résolution du CCSEHDAA sur l'équité de la répartition des ressources
- c) INF-767 Résolution conjointe des conseils d'établissement des écoles Saint-Pierre-Apôtre, De L'Étincelle et Irénée-Lussier
- d) INF-768 Appui à la résolution d'urgence relative à la violence sexuelle en milieu scolaire adopté par le Conseil des commissaires de la CSDM lors de la séance du 25 avril 2018
- e) INF-769 Webdiffusion des séances du Conseil des commissaires – suivi et statistiques
- f) INF-770 Bilan des comités institutionnels 2017-2018
- g) INF-773-A Rapport annuel du comité d'Audit 2017-2018
- h) A-31-3563 Paramètres budgétaires 2018-2019 – analyse des écarts
- i) INF-774 Informations complémentaires au rapport A-31-3514 présenté à la séance du Conseil des commissaires du 20 juin 2018

21. Proposition des commissaires

- 21 a) Proposition d'urgence de la présidente Catherine Harel Bourdon et de Violaine Cousineau sur les mesures à adopter en cas de canicule

Document déposé : CC-C-2

CONSIDÉRANT que Montréal, comme d'autres métropoles, a connu cet été des épisodes caniculaires d'une durée et d'une intensité inédites;

CONSIDÉRANT que ces épisodes sont appelés à se répéter dans le contexte du réchauffement climatique planétaire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) possède un imposant parc immobilier constitué, entre autres, de cours d'école asphaltées, et que ce parc contribue en plusieurs endroits à créer des îlots de chaleur en ville;

CONSIDÉRANT que des projets-pilotes sont à l'œuvre dans les grandes villes du monde comme à Montréal pour faire en sorte de repenser les cours d'école afin qu'elles ne soient plus les îlots de chaleur majeurs qu'elles sont actuellement;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité des acteurs publics de travailler à préserver la santé de la population en mettant en place des mesures exemplaires en matière de lutte au réchauffement climatique;

CONSIDÉRANT qu'à la séance du 3 juillet 2018, le comité exécutif a abordé l'enjeu des canicules et prévu de faciliter encore plus l'accès à de l'eau potable pour les élèves, les adolescents et les employés;

CONSIDÉRANT qu'à cette même séance, la direction générale a annoncé que ce sujet serait abordé à la rentrée scolaire 2018-2019 avec les directions d'établissement et que, à sa séance du 21 août, le comité exécutif a été informé de ces échanges;

CONSIDÉRANT qu'il faut en arriver à une variété de pistes de solution qui tiennent compte des différents milieux;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de contribuer à réduire les îlots de chaleur et au verdissement des quartiers afin de réduire les effets du réchauffement climatique;

CONSIDÉRANT que plusieurs spécialistes en aménagement des cours d'école œuvrent à la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de PRENDRE ACTE des mesures mises en œuvre par la direction générale;
- 2° de DONNER à la direction générale le mandat de soumettre au Conseil un plan d'action qui permette aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes qui fréquentent nos écoles de même qu'aux employés de mieux vivre les périodes de canicule;
- 3° de PRÉVOIR que ce plan intégrera notamment les possibilités suivantes :
le verdissement des cours d'école (en respectant cependant la nécessité de faire bouger les jeunes), l'installation de vignes là où cela est possible et, entre autres, les clôtures des cours d'école;

- 4° de PRÉVOIR que ce plan intégrera aussi la nécessité de revoir, en collaboration avec la Direction de la santé publique, les normes utilisées pour déterminer à partir de quel moment il faut penser fermer les établissements scolaires en tenant compte des populations qui fréquentent ces établissements et des conditions matérielles dans lesquelles elles sont placées, et déterminer quelle sera la gradation des mesures qui devront être prises au fur et à mesure qu'on s'approchera, dans un bâtiment ou dans une classe, du seuil d'extrême dangerosité;
- 5° de POURSUIVRE la politique d'intégrer des considérations liées aux effets du réchauffement climatique aux appels d'offres auprès des firmes professionnelles pour l'agrandissement ou la réfection ou la construction d'école;
- 6° de DONNER à la présidente et à la direction générale le mandat de signifier au ministre et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) la nécessité d'adapter les politiques de financement des infrastructures scolaires à cette réalité;
- 7° de PROCÉDER immédiatement, là où c'est possible et en accord avec les milieux, au verdissement des cours d'école (en respectant la nécessité de faire bouger les jeunes) et à l'installation de vignes sur les clôtures.

21 b) Proposition de la présidente Catherine Harel Bourdon – décret 753-2018 – rémunération des commissaires

Document déposé : CC-M-282

CONSIDÉRANT l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire, sous réserve du respect du montant annuel maximal de la rémunération qui peut être versé à l'ensemble des commissaires déterminé par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que le calcul de la rémunération maximale pour l'année 2018-2019 s'établit selon ce qui est prévu dans le Décret 753-2018 (voir l'explication du calcul à l'annexe 1) et qu'il correspond à un montant total de 463 664 \$ pour la CSDM;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2018-2019, une indexation de 1 % a été appliquée par rapport à l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT que le montant de rémunération alloué par le Décret 753-2018 est calculé en fonction du nombre de postes de commissaires siégeant au Conseil des commissaires et au comité exécutif, ainsi que d'un montant de base;

CONSIDÉRANT que tous les postes de commissaires du Conseil des commissaires et du comité exécutif sont pourvus en 2018-2019 et que tous les comités de travail de 2017-2018 sont reportés en 2018-2019, il faut prévoir une répartition qui respecte le montant prévu au Décret 753-2018, soit 463 664 \$;

Il est PROPOSÉ :

- 1° de MAINTENIR une répartition qui prend en considération les montants prévus pour l'ensemble des comités, pour les postes à la vice-présidence et pour le substitut à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- 2° d'APPLIQUER une répartition qui respecte le montant total prévu au Décret 753-2018 pour l'année scolaire 2018-2019 et d'augmenter les montants de 2017-2018 en conséquence;
- 3° de FIXER la rémunération annuelle de la présidente à 72 622 \$;
- 4° de FIXER la rémunération annuelle des commissaires à 13 919 \$;
- 5° de FIXER la rémunération annuelle des membres du comité exécutif à 14 927 \$;
- 6° de FIXER la rémunération annuelle pour les postes à la vice-présidence à 6 959 \$;
- 7° de FIXER la rémunération annuelle de délégué substitut à la Fédération des commissions scolaires à 1 513 \$;
- 8° de FIXER la rémunération annuelle des membres aux comités de travail à 3 228 \$;
- 9° de MANDATER le Service du secrétariat général pour veiller à la mise en œuvre des rajustements en conséquence et de FAIRE appliquer les montants rétroactivement au 1^{er} juillet 2018.

Le vote est demandé sur la proposition principale par la commissaire Violaine Cousineau.

Les commissaires Catherine Harel Bourdon, Marie-José Mastromonaco, Ben Valkenburg, Léo Lavoie, Mohamed Maazami, Mélanie Robinson, Julie Wagner, Marcel Lauzon, Kenneth George, Khokon Maniruzzaman et Diane Beudet votent pour.

Les commissaires Jean-Denis Dufort, Violaine Cousineau et Jean-François Gosselin votent contre.

Les commissaires Stéphanie Bellenger-Heng, Chantal Jorg et Julia Druliolles s'abstiennent.

La proposition principale est adoptée par la majorité des commissaires présents.

Il est donc majoritairement **RÉSOLU** :

- 1° de MAINTENIR une répartition qui prend en considération les montants prévus pour l'ensemble des comités, pour les postes à la vice-présidence et pour le substitut à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);

- 2° d'APPLIQUER une répartition qui respecte le montant total prévu au Décret 753-2018 pour l'année scolaire 2018-2019 et d'augmenter les montants de 2017-2018 en conséquence;
- 3° de FIXER la rémunération annuelle de la présidente à 72 622 \$;
- 4° de FIXER la rémunération annuelle des commissaires à 13 919 \$;
- 5° de FIXER la rémunération annuelle des membres du comité exécutif à 14 927 \$;
- 6° de FIXER la rémunération annuelle pour les postes à la vice-présidence à 6 959 \$;
- 7° de FIXER la rémunération annuelle de délégué substitut à la Fédération des commissions scolaires à 1 513 \$;
- 8° de FIXER la rémunération annuelle des membres aux comités de travail à 3 228 \$;
- 9° de MANDATER le Service du secrétariat général pour veiller à la mise en œuvre des rajustements en conséquence et de FAIRE appliquer les montants rétroactivement au 1^{er} juillet 2018.

21 c) Proposition du commissaire Jean-François Gosselin d'appui de la Commission scolaire de Montréal à la « Campagne 5-10-15 » et de sensibilisation des partenaires et fournisseurs de services

Document déposé : CC-I-83-A

CONSIDÉRANT que la « Campagne 5-10-15 », initié par plusieurs organisations (la CSN, la CSQ, la CSD, le Front de défense des non syndiqué-es, le SFPQ et le SPGQ et le Collectif pour un Québec sans pauvreté), vise à améliorer les conditions de travail des Québécoises et des Québécois;

CONSIDÉRANT que plus spécifiquement cette campagne demande que les travailleuses et les travailleurs du Québec connaissent leur horaire 5 jours à l'avance, puissent disposer de 10 jours de congé payé en cas de maladie ou de responsabilités familiales et puissent toucher une rémunération minimale de 15 \$ par heure de travail;

CONSIDÉRANT qu'un salaire horaire de 15 \$ de l'heure permettrait davantage aux Québécoises et aux Québécois de faire face à leurs besoins de base, de contribuer socialement au développement du Québec et d'avoir une marge de manœuvre pour se sortir de la pauvreté selon l'institut de recherche et d'informations socio-économique;

CONSIDÉRANT que l'un des trois grands déterminants du décrochage scolaire est spécifiquement le niveau de revenu familial. Un revenu minimum à 15 \$ de l'heure ferait donc augmenter directement le revenu de plusieurs familles qui résident sur le territoire de la CSDM et permettraient une diminution du décrochage scolaire. Aussi, la connaissance de l'horaire de travail 5 jours à l'avance permettrait plus de stabilité familiale et les 10 jours de congé payé permettront aux élèves fréquentant nos établissements d'être en santé et disponibles pour les apprentissages;

CONSIDÉRANT que pour les populations scolarisées en formation professionnelle ou en formation aux adultes qui concilient souvent la poursuite de leur formation ou de leur éducation avec un emploi, les mesures proposées par la « Campagne 5-10-15 » contribueront grandement à créer des conditions propices favorisant leur persévérance, leur réussite et l'obtention de leur diplôme;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPUYER la « campagne 5-10-15 » et de contribuer activement à la promotion de celle-ci;
- 2° d'INFORMER les fournisseurs de service et les réseaux de partenaires liés à la formation professionnelle de la CSDM de cet appui et des bienfaits de ces trois revendications sur la mission éducative de la CSDM et plus largement sur l'ensemble de notre société;
- 3° d'INVITER le gouvernement à créer le comité de travail proposé par le mouvement syndical pour assurer la mise en œuvre du programme menant au 5-10-15 et la gestion de ses conséquences.

22. Période réservée aux commissaires

La commissaire Violaine Cousineau demande un suivi au regard des dossiers suivants : exercices de confinement, protocole d'intervention en cas de violence sexuelle, résolution sur l'utilisation de fonds publics à des fins partisans, la maternelle quatre ans à prioriser pour les enfants qui ne fréquentent pas un centre de la petite enfance.

Au sujet des exercices de confinement, M^e Genevieve Laurin mentionne qu'un rapport est en cours de révision et qu'un dépôt est prévu pour le mois d'octobre.

23. Période réservée à la direction générale

En écho à son discours de la rentrée, M. Robert Gendron, directeur général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), amorce l'année en mentionnant l'importance de placer l'élève au cœur de toute préoccupation et en reconnaissant l'immense travail des 17 000 employés qui œuvrent à ce que les élèves de la CSDM apprennent et réussissent. Il souhaite une excellente année scolaire à tous et termine son allocution sur ce propos : « À la CSDM, nous sommes forts d'une équipe engagée. »

La séance est levée à 21 h 55.

Secrétariat général – 4 octobre 2018